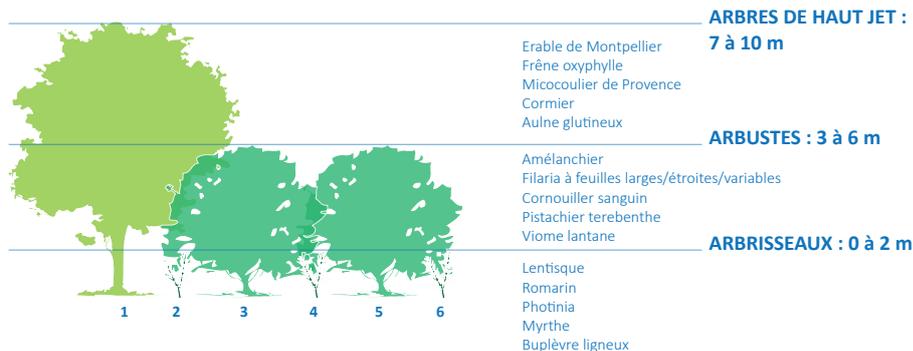


Les nappes Vistrenque et Costières sont des nappes superficielles et vulnérables. Le territoire compte **19 captages classés prioritaires** pour des problématiques « nitrates » et/ou « pesticides ». On y retrouve principalement des dépassements de molécules herbicides. Des arrêtés préfectoraux ont été pris pour délimiter les zones de protection et définir les plans d'actions. L'animation est menée par Nîmes Métropole et le Syndicat Vistrenque et Costières en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Gard et d'autres partenaires. L'agriculture occupe entre 75 % et 95 % des zones de protection. Elle se caractérise par une très **grande diversité**, on retrouve de la vigne, des grandes cultures, des vergers et du maraîchage. Le syndicat a donc opté pour une **animation par filières**, nous allons opérer un focus sur quelques actions emblématiques.

ACTIONS AGRICOLES

PROJET DE PLANTATION DE HAIES COMPOSITES POMPES À NITRATES : le captage du Cailar a des teneurs en nitrates supérieures à la norme de potabilité. Le Syndicat des nappes de Vistrenque et Costières, en partenariat avec la commune, la Chambre d'Agriculture du Gard et Nestlé Waters© (usine Perrier) et les agriculteurs ont mis en œuvre un projet de haies pompes à nitrates. Les haies sont composées de 6 essences nitrophiles et adaptées au climat méditerranéen. **1 600 arbres** ont ainsi été plantés perpendiculairement au sens d'écoulement de la nappe. Un système de suivi a également été mis en place afin d'évaluer l'efficacité de l'opération.



PROGRAMME SUR LA FERTILISATION DES COURGETTES : le secteur de Costières (entre autre Bellegarde) est marqué par une importante production de courgettes. La réduction de la pression agricole sur les nappes passe par 3 actions menées par la Chambre d'Agriculture du Gard et en partenariat avec le Ctifl, etc. Des **parcelles supports** permettent de vulgariser les pratiques culturales : test de paillage et test de variétés rustiques faiblement consommatrices en azote. Un programme de fertilisation sur 4 ans a permis de mettre en place une stratégie de fertilisation et des outils de pilotage spécifiques à la courgette. Une formation « certifié » VIVEA a également permis de former **136 producteurs** aux raisonnements et à l'optimisation de la fertilisation de la courgette.

ACTION JEVI

JOURNÉE « ENSEMBLE, JARDINONS AU NATUREL » : le syndicat des nappes de Vistrenque et Costière organise depuis 2 ans une journée de sensibilisation au jardinage au naturel. En 2017, elle a été réalisée en partenariat avec la commune de Vauvert. Des conférences étaient proposées (« les grands et petits jardins naturels économes en eau »), ainsi que des ateliers (fabrication d'une maquette de la nappe, d'hôtels à insectes) et un marché de producteurs.

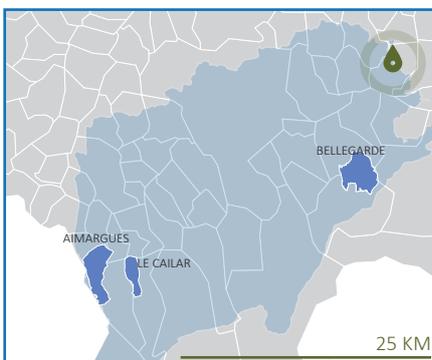
JOURNÉE « ECO-CITOYENNE » : le Syndicat, la commune du Cailar, la Chambre d'Agriculture et Nestlé Waters© ont organisé une journée « Eco-citoyenne » en mars 2016. L'objectif était de planter les premières haies sur la parcelle communale du Cailar en y associant les classes de CM1 et CM2.

DIAGNOSTICS D'ENTRETIEN DES ESPACES SPORTIFS : en 2016, le bureau d'étude Institut Paysage et Environnement a réalisé un diagnostic groupé de 20 espaces sportifs. Pour répondre aux préconisations, l'objectif est, à terme, de mettre en place une gestion écologique des stades en supprimant l'usage des pesticides. Les communes communiquent avec des panneaux à l'entrée des stades « stade sans pesticides » conçus par le syndicat.



TERRITOIRE

- Gard (30)
- 122 000 personnes alimentées par les nappes Vistrenque et Costières
- Nappe d'eau souterraine de 530 km²
- La SAU représente entre 75% et 95% de la surface du territoire
- Grande diversité culturelle : vignes, maraîchages, grandes cultures et vergers
- Environ 45 agriculteurs en contrat MAEC
- Dépassement ponctuel de molécules herbicides dérivées des triazines du norflurazon et de nitrates dans les eaux souterraines
- 16 opérations captages prioritaires sur l'ensemble du territoire dont 19 captages SDAGE



Zone de protection avec arrêté préfectoral de PA
Nappes Vistrenque et Costière



Haie pompe à nitrates, Le Cailar, 2017

FINANCEMENTS

ANIMATION : le poste d'animatrice territoriale est financé à 80 % par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et à 20 % par les 6 collectivités.

ACTIONS : le principal financeur est l'Agence de l'Eau RMC, elle prend en charge 80 % des actions d'acquisitions foncières, la réhabilitation des forages, les journées de sensibilisations, les formations.

Nestlé Waters© a pris en charge l'intégralité du projet « Haies composées pompes à Nitrate ». Il a financé les études, les arbres et le prestataire pour planter les haies.

RÉSULTATS

PRINCIPAUX RÉSULTATS : en termes de qualité de l'eau, il y a une nette amélioration depuis 2016 au niveau des captages de la communauté de communes Terre de Camargue, du captage d' Aimargues et des forages privés du Cailar. Il n'y a pas eu d' amélioration au niveau du captage du Cailar mais les concentrations se sont stabilisées. Le délai n'est peut-être pas encore suffisamment long pour mesurer l'efficacité des mesures.

FACTEURS DE RÉUSSITES : la réussite de la démarche tient à une grande connaissance du terrain par l'animatrice. Depuis 2014, elle réalise chaque année une cartographie de l'occupation du sol des zones de protections. Cette démarche lui permet de cibler ses actions sur les parcelles désherbées 100 % chimiquement. Elle lui permet également de rencontrer les acteurs du territoire : les caves coopératives et les agro fournisseurs.

Autre atout de la démarche : les outils de communication ont été créés et sont largement diffusés. Les actions sont relayées par le journal « Midi Libre », la radio locale « Radio Système », les bulletins municipaux, des affiches et des flyers, ainsi que sur la page Facebook du Syndicat. Le syndicat met également à dispositions des communes des panneaux « Communes sans pesticide », « Cimetière sans pesticide », « stade sans pesticide », une exposition « 0 pesticide dans nos villes et villages » et des livrets destinés aux jardiniers amateurs « Mon jardin d'agrément au naturel » et « Mon potager sans pesticide ».

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES : le panel d'actions mis en place sur les zones de protection est très large. Pour une plus grande efficacité, le Copil a décidé de prioriser certaines actions par captage en fonction de la problématique (nitrates/pesticides) et de mieux cibler la mise en œuvre : projet Haie et club de progrès sur Le Cailar, pâturage ovin des vignes sur Aimargues, accompagnement des producteurs de courgettes sur Bellegarde pour réduire l'usage d'herbicides.

PERSPECTIVES : une évaluation du programme d'action est à prévoir.

DEMARCHE PARTICIPATIVE

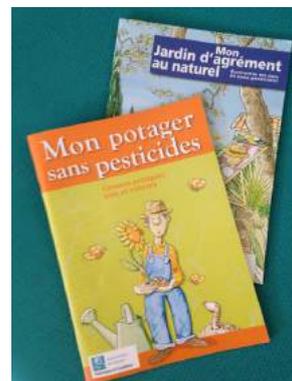
Depuis 2013, le syndicat des Nappes Vistrenque et Costières, en partenariat avec la Chambre d' Agriculture du Gard et Arvalis, mettent en place des « club de progrès » destinés aux céréaliers.

Des **réunions « bout 'champs »** sont organisées sur les zones de protection d' Aimargues et du Cailar.

A cette occasion, les agriculteurs visitent les parcelles et obtiennent des conseils de saison sur la fertilisation et les pratiques phytos et l'assolement durable.



Exposition



Livrets



Carine ESCULIER - Chef de projet captages



Syndicat des Nappes Vistrenque et Costières - 184 rue des Capitaines - 30 600 VAUVERT



04 66 88 90 94 / 06 07 30 69 93



carine.esculier@vistrenque.fr



facebook.com/Syndicat Mixte des Nappes Vistrenque et Costières

CONTACT



SYNDICAT MIXTE DES NAPPES
Vistrenque et Costières



FREDON LR



établissement public de l'État

